AFFAIRE PUISSEGUIN



LA MORT DANS LES NORMES CONFIRMEE

ACCIDENT DE PUISSEGUIN
EXTINCTION DE L'ACTION EN JUSTICE

Ce mardi 03/11/2026, la Cour de Cassation a confirmé le Non-Lieu

ARRET NON MOTIVE POUR NOS 43 MORTS

LE POURVOI EST REJETE

ARRET SANS MOTIVATION SANS EXPLICATION

RESULTAT D'UNE JUSTICE AVEUGLE ET MUETTE

AVEUGLE quand la présidente de la cour d'appel dort pendant l'audience

MUETTE quand la cour de cassation refuse d'accorder plus d'une phrase dans son arrêt

Degré Zéro de la justice. La cour de cassation a-t-elle examiné le dossier ?

Ce drame aura été traité comme un simple accident de la route, seule la responsabilité directe aura été prise en compte.

La mort dans les normes,

Quand un des plus puissants constructeurs d'autocars et d'autobus DAIMLER-MERCEDES fait l'impasse sur les tests facultatifs en matière d'incendie : si lui n'a pas les moyens, qui les aura ? Où place-t-on l'obligation de sécurité et de prudence ? Quel message pour les autres constructeurs ?

Désormais, un réservoir additionnel conforme, assemblé sur un tracteur conforme est un ensemble considéré conforme : excellent précédent !

Nous, le Collectif des victimes de l'accident de PUISSEGUIN, souhaitons porter à l'attention de la presse, des gens qui nous gouvernent, des usagers, de la France entière, notre immense

COLERE

Nous voulions que les manquements soient reconnus, il n'en est rien. Les familles garderont leur douleur par devers elles, peut-être réussiront-elles à terminer leurs deuils respectifs.

Pardon à nos victimes, la justice n'a pas su nous aider à dénoncer tous ces manquements

Pour le Collectif des Victimes de l'Accident de PUISSEGUIN, Danièle GAUVIN, présidente